

Paris, le 3 juin 2016

Monsieur Daniel LEJEUNE
Président de l'Association
Championnet Fleurus

N/Réf. : CAB/EL/JH/RZB/thd

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, une piscine sera construite dans le cadre du plan Nager à Paris au 133-133 bis, rue Belliard à Paris 18^e.

Suite aux réunions de concertation, il est apparu que ce site qui abrite des équipements sportifs, constitue pour les habitants, un des seuls lieux de respiration dans ce quartier très contraint.

Ainsi, au regard du vœu voté au Conseil de Paris de septembre 2015, je vous confirme que la prochaine modification du PLU prévoit le classement en zone urbaine verte de la parcelle AG14, correspondant à l'emprise du stade.

Le nouveau PLU est prochainement soumis au vote Conseil de Paris et devrait entériner ce classement.

Tels sont les éléments que je tenais à vous renseigner.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement,

Eric JL